

MAITRE NAGEUR SAUVETEUR H/F

EDUCATEUR TERRITORIAL DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

Cadre d'emploi : ETAPS – CATEGORIE B

Direction : CITOYENNETE, JEUNESSE ET SPORT

Rattachement hiérarchique : RESPONSABLE DES SPORTS N+2
 RESPONSABLE COMPLEXE L. TRUNS –N+1

Lieu de travail : Complexe Léon Truyns/Piscine

MISSION DU SERVICE	Mise en œuvre des orientations stratégiques en matière de politique sportive municipale
FINALITE DU POSTE	<p>Le maître nageur, en tant que professionnel, conduit une action d'animation permettant l'éveil, la découverte, l'initiation et les premiers apprentissages des différentes activités aquatiques et de la natation.</p> <p>Il assure la surveillance et la sécurité du bassin, il porte assistance en effectuant les gestes et en appliquant les techniques relatives aux premiers secours.</p> <p>Il met en œuvre une séance ou un cycle d'activité d'éveil en milieu aquatique, de découverte et d'initiation de la natation.</p> <p>Il anime des séances en milieu aquatique à visée de loisirs, de forme et de bien être. Il conduit des cycles d'apprentissage de la natation.</p> <p>Dans tous les cas, il choisit une démarche adaptée en fonction des objectifs et des caractéristiques des publics. Il est amené à prodiguer des conseils relatifs à la prévention et à la santé via l'activité physique et l'alimentation. Son rôle peut être informatif, préventif ou éducatif. Dans tous les cas, l'aspect psychosociologique de son métier joue un rôle important.</p> <p>Il doit vérifier le respect des règles d'hygiène et de la qualité de l'eau.</p>
COMPETENCES/QUALITES REQUISES	<p><u>Savoir-faire/savoirs techniques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Inscrire son intervention au sein d'un projet éducatif en cohérence avec la politique sportive de la collectivité - Identifier les attentes des différents publics - Adapter son intervention en fonction des publics, des niveaux et des capacités d'apprentissage - Détecter des anomalies de matériel de secours - Appliquer et faire appliquer la réglementation - Gestion des conflits public/équipe - Prendre des initiatives en cas d'urgence - Pratiquer les gestes de premier secours - Effectuer les opérations de maintenance usuelle (prise des analyses de chlore, connaissance partielle du traitement de l'eau : pompe balai) et suivi des protocoles pour les autres manipulations. - Procéder au nettoyage de la zone bassin de manière ponctuelle et occasionnelle et du matériel pédagogique. - Participer au nettoyage semestriel de la structure <p><u>Savoirs / connaissances théoriques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Ingénierie pédagogique (élaboration des projets pédagogiques) - Méthodes d'observation et d'évaluation - Environnement juridique et réglementaire des activités - Caractéristiques et spécificités des publics - Principe du développement psychomoteur - Notions de physiologie et d'anatomie - Risques pour la santé liés à l'activité sportive - Modes de fonctionnement des différents partenaires institutionnels - Cadre juridique et réglementaire des activités sportives aquatiques - Organisation et mise en place des manifestations sportives en accord avec la direction de l'établissement ou la direction jeunesse et sport.

Ville d'ORLY
CAMPAGNE INTERNE/EXTERNE DE RECRUTEMENT
recrutement@mairie-orly.fr

	<ul style="list-style-type: none"> - Dispositifs et acteurs de la sécurité - Connaissance et mise en application du règlement intérieur de la piscine <p>Qualités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sang-froid, sens de l'observation - gestion des conflits - Anticipation, réactivité - Compétences relationnelles - Compétences spécifiques piscine (techniques et administratives) - Sens pédagogique, patience - Bonne condition physique
FORMATION	Brevet d'Etat d'Educateur Sportif 1 ^{er} degré option natation (BEESAN) BPJEPS Option « activités nautiques » (BPJEPS AAN)
LIAISONS ET RELATIONS FONCTIONNELLES	Relations internes : tous les services municipaux Relations externes : DDASS, Associations, Education Nationale, DDCCS
CONDITIONS D'EXERCICE	<ul style="list-style-type: none"> • Horaires irréguliers avec amplitude variable en fonction des obligations du service public. • manifestations sportives les week-ends • Rythme de travail variable en fonction des besoins du service
REMUNERATION	Rémunération statutaire, RIFSEEP (IFSE et CIA), prime annuelle, participation employeur à une mutuelle labellisée (+ avantages COS/CNAS).